

DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Documents à fournir :

- justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret,
- justificatif de domicile : titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, d'assurance du logement, de gaz, d'électricité ou de téléphone. Une attestation sur l'honneur n'est pas acceptée ;
- informations à fournir concernant les actes du livret (nom, prénoms, date, lieu de naissance...) qui sera reconstitué.

↳ Document à fournir en plus en cas de divorce ou de séparation

En cas de divorce, en cas de séparation de corps, un second livret (duplicata) peut être demandé, par le titulaire dépourvu de livret de famille. La demande se fait à la mairie du lieu de domicile.

- justifier du motif de la demande : production par exemple, d'une décision de justice ou d'une convention homologuée,

DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Articles 625 à 631 de « l'Instruction Générale relative à l'Etat Civil » du 15 janvier 1975
(Décret du 15 mai 1974, arrêté du 16 mai 1974)

Identité du ou des demandeurs

Je soussigné(e) (1) :

Domicilié(e) à :

Tél :

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille (2)

Nature du livret

- ☐ d'époux
- ☐ commun des père et mère naturels (3)
- ☐ de mère naturel ou adoptive
- ☐ de père naturel ou adoptif

Motif de la demande

- ☐ perte, vol ou destruction du premier livret,
- ☐ changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret,
- ☐ époux dépourvu de livret, séparation.

Je motive ma demande par les considérations suivantes :

Condition de délivrance

- ☐ l'établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état civil de ma résidence, et à cet effet je présente le premier livret en ma possession.
- ☐ la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630 de l'I.G. de l'état civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et (éventuellement) au verso sont exacts.

A....., le.....

Signature(s)

(1) Nom en lettres capitales
(2) Cocher d'une croix

QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE

(Lorsque le 1^{er} livret n'est pas présenté)

Bien vouloir inscrire les extraits des actes dressés en votre commune et faire suivre aux différentes mairies concernées. La dernière mairie est invitée à nous retourner le livret ainsi que la présente note.

Mariage contracté à la mairie de.....
le.....

Entre :

Epoux - Père

NOM (1).....

Prénoms.....

Né le.....

à.....

Epouse - Mère

NOM (1).....

Prénom.....

Née le.....

à.....

(2).....

(3).....

Enfants

1) Prénoms

Né(e) le.....

à.....

2).....

2) Prénoms

Né(e) le.....

à.....

(2).....

3) Prénoms

Né(e) le.....

à.....

2).....

4) Prénoms

Né(e) le.....

à.....

(2).....

5) Prénoms

Né(e) le.....

à.....

2).....

6) Prénoms

Né(e) le.....

à.....

(2).....

Nota : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement des décès des époux , des actes de naissances des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que de la mention de tous les actes ou jugement ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

(1) Nom en lettres capitales

(2) Mentionner le cas échéant, la date et le lieu de décès

(3) préciser le cas échéant, la date du divorce ou de la séparation de corps.